



Europlie

LU POUR VOUS

Articles spéciaux :

Bonnes pratiques : le PLIE MPM Centre témoigne

Vous avez une idée de projet transfrontalier : Programme INTERREG IV en bref

Accord-cadre Européen sur l'insertion

Pleins feux sur :

La journée Technique

« Les PLIE aux risques du FSE »

le 8 JUIN 2010 à PARIS

Démission du médiateur de Pôle emploi - rapport annuel controversé

Benoît Genuini a démissionné, "l'ancien président d'Accenture France pointe du doigt la résistance au changement", et qu'il "aura tenu un peu plus d'un an". "Je n'ai ni les moyens ni le soutien nécessaires pour continuer à faire mon travail, explique-t-il. La direction générale n'a pas vu l'intérêt de mon rapport parce qu'elle accepte mal toute forme de critique. "Comme le reconnaît le tout premier rapport annuel remis par le médiateur de Pôle emploi, certaines pratiques du service public de l'emploi sont peu respectueuses à leur égard et mériteraient d'être améliorées.

[Lire le rapport annuel...](#)

L'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en France

68 projets ont été sélectionnés en France. Quelques-uns de ces projets ont été présentés lors du lancement en France de l'AE le 18 février.

[Lire la suite...](#)

La baisse des crédits FSE: La ville de Lille réagit

Le député européen socialiste Gilles Pargneaux et Walid Hanna, adjoint PS à la politique de la ville, se sont réunis pour discuter de la baisse des crédits du FSE (Fonds social européen). Décidée le 31 décembre dernier, la fin des crédits FSE menace 2 116 emplois d'insertion à Lille. Ces postes étaient jusqu'alors financés par des associations de quartier. « La ville de Lille a confiance dans le travail des associations, nous avons toujours été proches de nos habitants et sensibles à la question de l'insertion. Nous ne lâcherons pas ! », rassure Walid Hanna. [Lire la suite...](#)

Actualités EUROPLIE

La Journée technique « Les PLIE aux risques du FSE » est reportée au 8 JUIN 2010

Pour des raisons logistiques indépendantes de notre volonté, la journée technique prévue le mercredi 05 mai 2010 à Paris sur le thème «Les PLIE aux risques du FSE» est reportée au mardi 8 JUIN 2010. Afin de faciliter l'organisation de cette journée de réflexion, nous vous prions de bien vouloir retourner le bulletin ci-joint au plus vite et au plus tard avant le 30 mai 2010. Nous espérons vous voir nombreux : le Mardi 8 JUIN 2010 de 10h À 16h30 à la Délégation de la Politique de la Ville, de la Mairie de Paris au 6, rue du Département PARIS 75019

[Bulletin d'inscription](#)
[Plus d'information](#)

La réponse d'EUROPLIE à la consultation publique de la Commission Européenne

La Commission européenne a lancé lundi 19 octobre 2009 une consultation publique qui sera décisive dans la révision triennale de ses règles financières.

[Lire la suite](#)

Connaissez-vous :

Programme INTERREG IV financé par le fond structurel FEDER

Vous avez une idée de projet transfrontalier ?

L'objectif du INTERREG est d'encourager la coopération entre des régions frontalières. Dans ce cadre, le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) permet de cofinancer des projets régionaux entre partenaires, séparés par une frontière, mais unis par des intérêts communs.

Une place pour les PLIE?

La priorité 4 : *Renforcer l'attrait et les performances des métropoles, villes, zones rurales et régions* répond à certaines thématiques développées par les PLIE.

Lexicologie:

Le volet B correspond à l'objectif de coopération "transnationale". La zone éligible ENO – Europe de Nord Ouest comporte 13 régions françaises. Les structures éligibles sont les autorités publiques nationales, régionales et locales ; entités et partenariats transnationaux ; universités, instituts de recherche; ONG, associations...

Le budget alloué est de 350 M€ pour la période 2007-2013.

Exemple d'opération:

Réseau Archange - acronyme de : Adapter les Ressources pour la Création dans le Hainaut et dans l'Aisne d'une Nouvelle Génération d'Entreprise est un projet transfrontalier européen soutenu dans le cadre du programme INTERREG France/Wallonie / Flandre financé par le (FEDER). La Maison de l'Entreprise et La Technopole de l'Aisne se sont associés pour dynamiser l'e-commerce sur leurs régions respectives.

[En savoir plus:](#)



Les programmes INTERREG A, C...vous seront présentés par EUROPLIE dans les prochaines revues d'actualités

Horizons EUROPE – FRANCE

Accord-cadre européen sur l'insertion

« Les partenaires sociaux européens ont signé le 25 mars dernier l'accord-cadre sur les « marchés du travail inclusifs », dont la négociation s'était achevée en décembre 2009. Cet accord engage les partenaires sociaux à lancer des actions et/ou des négociations en faveur de l'insertion des publics en difficulté sur le marché du travail, à tous les niveaux : national, branches professionnelles, entreprises.»
La lettre de l'insertion n° 020 - avril 2010

[Lire le texte de l'accord:](#)

Aperçu des nouvelles règles financières et des subventions disponibles pour la période 2007-2013

Consultez le guide d'initiation aux nouvelles règles pour la période de financement (2007-2013).

[Cliquez ici.](#)

Appels à projet

EUROPLIE sélectionne pour vous tous les mois des opportunités en France et en Europe:

❖ [Fondation de France](#)

Cet appel à projets vise à soutenir des activités susceptibles de recruter et professionnaliser des personnes éloignées de l'emploi en leur proposant des postes qu'elles peuvent occuper durablement.

❖ [Fondation Dexia](#)

Pour le réseau des missions locales et leurs animations régionales

❖ [Fondation RATP](#)

200 projets pouvant être conduits par des centres de formation, des structures d'insertion, des cyber-associatifs...

❖ [DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances](#)

Soutien au dialogue social européen par des mesures de préparation au dialogue social européen comme: des enquêtes préparatoires, des rencontres et des conférences...

Bonnes pratiques PLIE

Le label **Empl'itude** : un engagement social valorisant

*Alors que les actions en faveur de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) se multiplient partout en France, à Marseille, c'est à travers la mise en place du label **Empl'itude** qu'un collectif institutionnel a décidé de valoriser les entreprises agissant en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle. Une opération réussie puisqu'une quarantaine d'entreprises est labellisée à ce jour et que de nombreuses autres sont en cours de labellisation.*

Si l'on a pu constater dernièrement un recul du taux de chômage dans la région, le climat économique qui est aujourd'hui en tension appelle l'ensemble des professionnels de l'emploi à maintenir leurs efforts et à innover. C'est dans ce contexte que le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de Marseille Provence Métropole, en collaboration avec l'Agence Française de Normalisation (AFNOR), a mis en place le label **Empl'itude**.

1er label territorial sur le champ de l'emploi, son objectif est de valoriser les entreprises qui

mènent des actions d'aide à l'emploi des personnes éloignées du marché du travail, mais aussi d'accompagnement des salariés et de communication sur les bonnes pratiques. Dans notre région, nombreuses sont les entreprises qui ont compris qu'une politique sociale influe considérablement sur les résultats économiques. C'est en ce sens qu'ensemble, les acteurs du territoire souhaitent valoriser et fournir une reconnaissance à ces sociétés.

Plus qu'un outil de valorisation, le label **Empl'itude** est aussi un indicateur de performance pour ces entreprises qui véhiculent des valeurs d'entraide et de

partage et qui font preuve ainsi d'un fort dynamisme.

L'Union Pour les entreprises des Bouches du Rhône est au cœur de ce dispositif, elle propose aux entreprises candidates, qu'elle accompagne gratuitement, un diagnostic interne de leurs pratiques en gestion des ressources humaines et apporte une aide au montage de dossier

Animant sous l'égide de la Maison de l'emploi de Marseille le processus opérationnel de labellisation, l'association du PLIE MPM entend ainsi faire résonner l'utilité de ce label pour les petites, moyennes et grandes entreprises à plus large échelle.

Le PLIE MPM Centre se caractérise par sa volonté d'attribuer une place prépondérante aux entreprises du territoire dans l'ensemble de ses actions et projets. Ce choix est basé sur une idée forte : la mobilisation des acteurs économiques est une condition essentielle et nécessaire à l'efficacité et à la pertinence des actions engagées par le PLIE, et, plus précisément, au dynamisme des parcours d'insertion socioprofessionnelle des demandeurs d'emploi que nous accompagnons. Cela se concrétise par la construction de véritables partenariats entre le PLIE et les acteurs économiques du territoire (Centre des Jeunes Dirigeants de Marseille, Union Pour les Entreprises des Bouches du Rhône, Cité des Entrepreneurs d'Euroméditerranée...)

Véritables partenariats entre le PLIE et les acteurs économiques du territoire

Les résultats démontrent l'importance des interventions des cadres et chefs d'entreprise dans le parcours des demandeurs d'emploi, adhérents du PLIE. Au-delà des connaissances techniques que ces bénévoles peuvent apporter aux adhérents, l'établissement de solidarités concrètes de proximité et le fait de considérer les adhérents comme des candidats potentiels, aptes à tenir un poste de travail, concourent à accroître leur autonomie. De fait, s'engager aux côtés du PLIE c'est :

❖ Apporter son expertise et ses connaissances sur des métiers, une filière, un bassin d'emploi...

❖ Conseiller sur la formulation d'un CV, la présentation pour un entretien d'embauche, la relance téléphonique d'une entreprise...

❖ Parrainer un demandeur d'emploi

❖ Evaluer des compétences ou faire découvrir les métiers dans le cadre d'un stage de courte durée.

Aujourd'hui, le réseau des entreprises partenaires du PLIE est composé de plus de 325 entreprises et plus de 600 adhérents ont bénéficié de ces actions en 2009.

L'augmentation croissante du nombre de ces actions, associée à l'augmentation des bénévoles, témoigne de l'intérêt que professionnels de l'accompagnement, chefs d'entreprises et cadres bénévoles, et surtout bénéficiaires, y trouvent !

Au sein de l'association du PLIE, 3 personnes sont chargées d'animer le réseau et de faire le lien avec les accompagnateurs à l'emploi. Cette expérience, acquise au sein du PLIE, est aussi diffusée pour d'autres demandeurs que les adhérents du Plan. Ainsi, l'association du PLIE est mandatée pour faciliter la mise en relation entre entreprises et habitants, sur le territoire du centre ville de Marseille, dans le cadre de l'opération Euroméditerranée.

Insertion et Conjoncture

Publication de la note de conjoncture trimestrielle de l'INSEE (25 mars 2010)

Sur le plan de l'emploi, le climat conjoncturel s'améliore lentement, et « la hausse du chômage se modèrerait ainsi sensiblement à l'horizon de la mi-2010 », pour atteindre 9,8 % en France métropolitaine au deuxième trimestre 2010. Suite à la récession, « le marché du travail ne s'est ajusté, comme à l'accoutumée, qu'avec retard » ; mais le rythme des destructions d'emploi ralentit. « Le nombre d'entrées en dispositif [de contrats aidés] serait légèrement moins élevé qu'en 2009, mais les sorties nettement plus importantes, conséquence de l'accroissement du volume des entrées en 2009. » Rapport consultable à cette adresse: http://www.insee.fr/fr/indicateurs/analys_conj/archives/mars2010_ve.pdf

Une étude sur l'impact des clauses d'insertion dans les marchés publics

Le centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie (CRIDA) a réalisé un rapport intitulé « Les clauses sociales entre rationalité économique et construction sociopolitique », mis en ligne le 17 mars 2010. « L'étude a été menée à partir de la réalisation de quatre monographies d'utilisation des articles 14, 14 et 53, et 30 du code des marchés publics sur deux territoires pionniers : Nantes Métropole et Valenciennes Métropole. Elle (...) s'intéresse notamment au rôle de ce que l'on appelle « les facilitateurs » recrutés, suivant les territoires par les maisons de l'emploi, les collectivités locales, les plans locaux d'insertion par l'emploi... »

Le rapport peut se télécharger à cette adresse <http://www.socialement-responsable.org/fichier/566/Rapport-CRIDA.pdf>

Création de la Direction générale de la cohésion sociale

Un décret et un arrêté ont annoncé la création officielle de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), fusionnant notamment DGAS et DIIESES. Présentation disponible à cette adresse :

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/le-ministere.149/presentation-et-organigramme.294/le-ministre-du-travail-des.745/direction-generale-de-la-cohesion.5616.html>

Cette fusion a fait débat, cf. le blog consacré à l'économie sociale de Rémi Laurent :

<http://blog.demain-ecosociale.org/post/2009/06/30/Parlem-entaires-mobilises-pour-l-avenir-de-la-DIIESES-et-le-financement-de-l-ES>

Le RSA un an après : journée de débats

L'Institut pour la Formation des Elus Territoriaux (Assemblée des Départements de France) organise à Paris le mardi 27 avril 2010, une journée de rencontres et de débat pour faire le point sur la mise en place du RSA dans les départements.

[Information:](#)

AVRIL

Le rendez-vous de l'information

**EUROPLIE – CENTRE DE
RESSOURCES**

8 RUE TRAVERSIÈRE,
95000 CERGY

TÉLÉPHONE :
01.30.32.85.24

TÉLÉCOPIE :
01.30.32.36.25

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :

contact@europlie.asso.fr

Nous sommes sur le Web !

Retrouvez-nous, à l'adresse :

WWW.EUROPLIE.ASSO.FR

Lettre d'information dédiée aux adhérents:

Vous voulez présenter votre structure, proposer des évènements ou partager votre opinion en ligne, vous pouvez nous communiquer toute demande:

contact@europlie.asso.fr

UN SERVICE SUR MESURE : L'ASSISTANCE TECHNIQUE

L'assistance technique aux PLIE se développe sous forme d'une offre de services. Il s'agit de proposer une nouvelle offre de services qui se traduit par la mise en place d'une action d'appui technique à un ou plusieurs PLIE demandeurs, à une collectivité.... Cette assistance technique est réalisée par des directeurs ou techniciens repérés dans le réseau d'EUROPLIE et reconnus comme experts sur les différents axes de travail (problématiques, outils, structures, etc). La prestation peut porter, pour exemples, sur la gestion de parcours, le développement de l'emploi dans les marchés publics, l'animation de la piste d'audit du FSE.

À propos de l'association EUROPLIE...

L'association mène depuis des années un travail de fond sur les pratiques et les questions d'insertion et d'emploi des personnes

en situation d'exclusion. EUROPLIE partage une conviction de base : il ne saurait y avoir de modèle national unique à appliquer, les PLIE sont des initiatives locales au

plus proche des territoires. Les Plans sont issus des choix des politiques locaux à la croisée des diverses politiques publiques.

Expéditeur :
Adresse :
Code postal :
Ville :

AFFRANCHIR

ASSOCIATION EUROPLIE
IMMEUBLE LE VEXIN 2
8 rue Traversière 95000 CERGY